

Mutations Socio-Politiques et Replis Identitaires en Afrique: Le Cas Du Cameroun

*Par Ibrahim Mouiche**

15 août 1995: Miguel TROVOADA, premier Président démocratiquement élu de l'archipel de Sao Tomé et Príncipe, est renversé par des militaires. Sous une forte pression de la communauté internationale, les putschistes rendent le pouvoir aux civils le 21 août contre une loi d'amnistie votée par le parlement.

28 septembre 1995: Saïd Mohamed JOHAR est destitué de ses fonctions présidentielles aux Comores par un groupe de mercenaires conduits par le renégat Bob Denard.

16 janvier 1996: le capitaine Valentin STRASSER, le jeune chef du gouvernement militaire de Sierra Leone est renversé par un coup d'Etat mené par son vice-président, le général de brigade Julius MAADA BIO.

27 janvier 1996: Mahamane Ousmane, premier Président issu des élections pluralistes au Niger, est déposé par un coup d'Etat militaire opéré par le chef d'Etat-major général des armées, Ibrahim Baré MAINASSARA.

2 février 1996: l'armée lance un assaut sur le palais présidentiel à Conakry (Guinée), décidée à y déloger le général Lansana CONTÉ, dont le caractère démocratique de l'élection à la tête de l'Etat, il ya quelques années, fut vivement contesté. Au terme de quarante huit heures de négociations, les militaires regagnent leurs casernes.

Cinq coups d'Etat réussis ou manqués en six mois, *«cela devrait inquiéter quant aux processus de démocratisation en cours en Afrique depuis six ans»* ainsi que l'estime M. PIUS NJAWIE du quotidien camerounais *Le Messager* (voir Editorial

du no 477 du 6 février 1996); ce d'autant plus que Alain Touraine (1990) pense que le XXe siècle n'a pas aimé la démocratie. Le retour aux commandes au Bénin du dictateur d'hier, «l'homme-caméléon» Mathieu KEREKOU ne fait que conforter cet état d'esprit. Il en est également de la mutinerie des soldats centrafricains qui a failli dégénérer en coup d'Etat, n'eut été l'intervention de l'armée française au mois de mai.

Ensuite, le renouveau de conflits ethniques, des rebellions armées et les replis identitaires qui accompagnent le processus de démocratisation, fait des politiques de construction nationale en Afrique noire une question incontournable. C'est un sujet qui exige une réflexion lucide et approfondie après trente ans d'indépendance qui ont suscité des phénomènes nouveaux dans le domaine politique, économique, social, culturel, linguistique et religieux. Aussi les problèmes relatifs à la question nationale ne peuvent-ils plus être posés de la même manière aujourd'hui qu'ils étaient pendant la colonisation (Amady Dieng Aly, 1995:1).

Les pages qui suivent tournent autour de ces deux problématiques de démocratisation et de la question nationale en Afrique. Elles tentent de répondre à la question du Professeur Georges NZONGOLA-NTALAJA (1995:1-5) qui se demande «si la démocratie est possible en Afrique».

Question pertinente de «gouvernance» qui se ramène à «la crise de l'Etat, de la démocratie et du développement» et qui exige une vision «holiste et historique» de l'autopsie de l'Etat africain post-colonial au risque de tourner en dérision.

Le choix du Cameroun dénote d'une certaine symbolique. Car en fait, situé géographiquement à la charnière de l'Afrique occidentale, centrale comme des ensembles sahélien et équatorial, culturellement à la jonction des mondes francophone et anglophone, aussi bien chrétien que musulman, ce pays a tout pour animer ce que le Président Ahiljo reprenant la formule de Senghor appelait les «cercles concentriques de solidarité»; c'est-à-dire vu de Yaoundé: l'Afrique équatoriale francophone et hispanophone entre Zaïre, Soudan et Nigeria; l'Afrique atlantique au sud du Sahara et à l'Ouest des grands lacs, l'Afrique continentale (Gaillard, 1989:193, t2). En ce sens, il est le carrefour des trois importantes régions culturelles: la côte de Guinée avec ses peuplades négritiques, le Soudan occidental avec les Peul et les peuplades arabes, le Congo avec les peuples de langue bantoue. L'extrême complexité ethnique est à l'image de celle de l'Afrique. Raison pour laquelle, son étude est particulièrement bénéfique pour qui veut s'initier aux problèmes africains.

I. Mutations socio-politiques et crise de l'Etat en Afrique

Après un peu moins de trois décennies de régimes autoritaires et répressifs, l'amorce des années 80 est marquée en Afrique par des bouleversements politiques, économiques et sociaux (Diouf, 1995: 1) qui ont poussé les Etats néo-patrimoniaux subsahariens tels des dominos aux portes de la démocratisation, chacun selon ses

temps, ses particularités et éventuellement avec des fortunes diverses. Cet avortement de la construction autoritaire (MBEMBE, 1992: 37-64) révèle une malaise social intensifié par les effets de la faillite du modèle néo-colonial de croissance et de gouvernementalité.

A — Les changements des structures des sociétés africaines

Ainsi que l'affirme Jean François Bayart, Comi Toulabor et Achille Mbembe (1992: 16; voir Peter Gibbon, 1992; G. Conac, 1993: 11-41), le rôle déclencheur des « dynamiques du dehors » (l'arrivée de la gauche au pouvoir en France en 1981, la chute des partis communistes en Europe de l'Est, et notamment le renversement de la dictature familiale de Ceausescu à l'issue de l'une des manifestations spontanées de soutien que les Africains connaissent bien, la libération de Nelson Mandela en République Sud-africaine) a été patent au point d'avoir été surestimé par des nombreux acteurs. Mais cette poussée démocratique a été d'abord une pulsation propre des systèmes politiques subsahariens. D'ailleurs, avant même la perestroïka plusieurs dirigeants africains avaient déjà amorcé des processus de déconcentration du pouvoir pour tenter de sortir leur pays de l'impasse où les avait conduits un monopartisme bureaucratique ou une militarisation totale de leurs structures gouvernementales. Mais ces expériences étaient isolées (Conac, 1993: 11-41).

Donc, cette Afrique a changé depuis les indépendances. En premier lieu, près des 2/3 de ses habitants sont nés après la fin de la colonisation; elle appartient à un passé consigné dans l'environnement, les livres et les mémoires; ils n'ont connu leurs pays que dirigés par les Africains. Ces moins de trente ans sont en moyenne plus instruits que leurs aînés: ils ont bénéficié des développements de la scolarisation après l'indépendance. Ils sont plus nombreux à habiter les villes quelle que soit la façon dont ils vivent. Enfin, ils sont touchés par une circulation internationale de l'information rendue plus intense par suite des changements techniques favorisant sa diffusion. Or, jeunesse, urbanisation, instruction, communication sont des facteurs d'ouverture au monde venus de l'extérieur en même temps qu'ils suscitent de nouvelles manières de percevoir et de juger des sociétés d'appartenance. Dans cette optique, la contestation surgie au grand jour à la fin de la décennie 80 et au début des années 90 n'est pas si fortuite; loin d'être la négation du « bâti » des indépendances, elle est au contraire son prolongement normal. En outre, la crise économique et les effets boomerang des programmes d'ajustements structurels (cures d'amaigrissement imposées aux administrations, aux budgets de la santé et de l'éducation, la fin des dépenses de légitimité, la dévaluation) ont conduit à la disqualification de l'Etat post-colonial, et à une pénétration libérale augurant l'Etat post-colonial de deuxième génération. Il y a eu donc un contexte favorable au réveil des « sociétés civiles » qui voulaient s'affirmer face à des pouvoirs qui leur restaient étrangers.

Ce qui explique aujourd'hui le pluralisme social en Afrique noire à travers la

prolifération des associations à polarisation multiple, des ordres professionnels, des associations estudiantines, des syndicats d'enseignants, les barreaux voire les associations de défense des droits de l'homme, etc.. Or, cette émancipation structurelle ou organisationnelle est un frein à l'autoritarisme étatique, ces organisations étant par essence autonomes et défendant des intérêts extra-bureaucratiques; s'ensuit le pluralisme culturel qui se fonde sur les solidarités primaires avec le renouveau de la question ethnique ou régionale. Car, si le cloisonnement des ethnies est à craindre, l'expression du pluralisme ethnique observée au Kenya, au Cameroun, au Gabon, au Ghana, etc.. constitue plutôt un frein à l'autoritarisme étatique. C'est dans une certaine mesure, une mise en échec de l'entrepreneuriat jacobin de l'Etat post-colonial de la première génération. De manière générale, ce pluralisme culturel vise à l'établissement d'une espèce de pacte consociationnel permettant l'épanouissement des diverses communautés. Il importe de mentionner également le pluralisme médiatique avec la levée du monopole gouvernemental de l'information. Preuve, l'embonpoint des kiosques à journaux au Cameroun¹; la variété des titres allant de pair avec la variété de ton. Enfin, le pluralisme politique autrefois marginal est devenu pratiquement le dénominateur commun d'organisation de l'espace public². La renonciation au monopartisme, pilier de l'Etat post-colonial de la première génération, se manifeste par l'hyperfragmentation de la vie partisane. Le multipartisme est un indicateur d'un marché politique ouvert dans la plupart des Etats d'Afrique noire³. Il est même un des moyens qui permettent de limiter les dérives vers l'Etat néo-patrimonial dès lors qu'il contraint les pouvoirs publics à une plus grande transparence, et favorise le renouvellement des dirigeants (voir Luc Sindjoun, 1994 c:191-230).

B - LA CRISE DE LEGITIMITE ETATIQUE EN AFRIQUE.

Quand on fait un bilan de l'Etat post-colonial en Afrique, c'est le lieu de constater l'échec et du développement et de l'Etat. C'est devenu un truisme de le dire. Dans cet échec du développement, l'Etat africain n'est pas le seul en cause mais, sa responsabilité paraît d'autant lourde que c'est en lui que tous les espoirs avaient été fondés. Cet échec du développement est intimement lié à celui de l'Etat et c'est sur cette liaison qu'il convient de s'interroger. En effet, et pour reprendre le Professeur Jean-François Médard (1990 : 25-36), *«l'Etat africain semble être un phénomène ambigu et paradoxal et cette ambiguïté trouve sa source dans la nature néo-patrimoniale»* de sa relation à la société. Dominique Darbon (1990: 37-45) parle même d'un *«Etat prédateur»*. Tshiyembe Mwaliya (1990) résume cela par une formule fort significative qui fait le titre de son ouvrage: *«L'Etat post-colonial, facteur d'insécurité en Afrique»*.

Ici, comme toute richesse essentielle transite par l'Etat, (les prébendes, les contrats, les licences, les capacités de détournement et la fraude), la réussite sociale suppose l'accès à la *«bourgeoisie directoriale»* ou à ses couloirs. Les postes

administratifs constituent donc les bases des différents échelons d'une nomenclature de privilégiés qui, par définition doit en tenir éloignés d'autres candidats. Cette conception «*consommatrice*» de la chose publique débouche sur la violence soit pour entretenir les situations acquises, soit pour les renverser au profit d'autres groupes frustrés. La rivalité politique prend alors la forme d'une confrontation des factions, sans autre projet que de se sentir mieux à même que les autres à «*gérer*» le gâteau national, c'est-à-dire le complexe bureaucratique hérité de la colonisation. Dans ces factions, cadres politiques et hommes de main peuvent articuler leurs actions, mais ils doivent aussi impliquer pour faire membres, des clientèles populaires ralliées sur la base des sentiments ethniques, religieux ou régionaux (J.P. Chrétien, 1991 : 15-27).

Il s'ensuit que les groupes dominants qui détiennent le pouvoir en Afrique noire mais également au Maghreb (voir Hakim Ben Hammouda, 1995) vivraient non pas tant de revenus tirés des surplus africains, mais pour l'essentiel et comme par le passé des rentes et prélèvements divers que leur assurerait leur position d'intermédiaires vis-à-vis du système international (A. Mbembe, 1990 : 7-24). Ces traits culturels constituent un obstacle fondamental pour un véritable changement en Afrique. L'Afrique n'est pas le seul continent à connaître la corruption et le détournement des deniers publics. Cette pratique est connue en Amérique, en Asie et en Europe. La seule différence est qu'ici ces fonds sont généralement injectés dans des secteurs productifs.

Dans le cas particulier du Cameroun, Jean-François Bayart (1993 : 338) note qu'«*il s'était avéré évident (surtout avec la succession présidentielle de 1982 où l'on a assisté à l'irruption au coeur de l'Etat de nouvelles factions désireuses de "manger" à leur tour ou de changer "le régime de la manducation")*», que le principal objectif de la faction au pouvoir était de conserver la maîtrise du pouvoir pour s'enrichir, quel qu'en fut le coût pour l'économie du pays. L'attestent par exemple la politique erratique de l'ancien Ministre du commerce et de l'industrie, Mr. Nomo Ongolo; l'ampleur du pillage des entreprises publiques, des administrations, des douanes, du trésor et l'intensification de la fuite des capitaux que ces prélèvements ont autorisée, l'absurdité économique de certains investissements et le détournement systématique des mesures de privatisations imposées par le FMI, la Banque Mondiale et la France». Cette situation n'est pas sans rappeler celle des pays de l'Afrique de l'Ouest notamment le Sénégal et le Mali ainsi que le fiasco zairois (voir G. Nzongola-Ntalaja, 1995 : 1-5).

Cette nature néo-patrimoniale des Etats africains jointe à la baisse des exportations, à la crise de la dette, à l'effondrement des cours des matières premières, etc .. a été responsable de cette crise économique qui traverse le continent noir et qui a suscité l'intervention de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International à travers les Programmes d'ajustements structurels (PAS). Seulement les PAS n'ont pas permis aux pays africains de construire des normes sociales et économiques

pour succéder aux normes en crise.

Après le vote-sanction urbain lors des municipales du 21 janvier 1996 au Cameroun, le Secrétaire Général du Comité Central du parti au pouvoir (le RDPC) M. Joseph Charles Doumba (voir *Cameroun Tribune* n 6031-n 2320 du lundi - Monday 5 février /5 February 1996 : 6) a pu reconnaître avec humilité la fragilité du tissu social camerounais:

«Si je devais tout de suite tirer des leçons, je dirai que le message est bien compris. En fait, les grandes villes nous adressent un message que nous connaissons. Elles nous demandent d'être plus attentifs aux problèmes des chômeurs. Ceux-ci demandent à retrouver des activités qui leur procurent des revenus. Les fonctionnaires, les retraités et les autres déflatés nous demandent de mieux les accompagner pour qu'ils trouvent des moyens de subsistance. Les responsables des communes eux-mêmes attendent de nous de meilleures possibilités pour rendre plus viables leurs localités, en matière d'électricité, d'eau, de sécurité, d'hygiène, de transport public, d'habitat, de scolarisation (...). En fait, je dirai que nous payons le prix de la crise économique (...). Nous avons perdu dans quelques grandes villes. J'ai la conviction que c'est la conséquence négative de la baisse du pouvoir d'achat, du niveau de vie et même de la qualité de la vie des populations dans ces localités.»

On comprend pourquoi l'Etat africain post-colonial a été violemment contesté ces années et cela de deux manières. D'une part il subit la contre-offensive des élites nouvelles qui en ont assez de la bourgeoisie bureaucratique au pouvoir depuis trente ans; d'autre part, il est contesté avec beaucoup plus de violence par des groupes marginalisés pour des raisons à la fois sociales, ethniques et qui en ont assez d'être tués et marginalisés (G. Prunier, 1991 : 9-14). Sous les expressions bien abstraites de démocratie et de l'Etat de droit, ces populations revendiquent plus exactement un respect effectif des pluralismes culturels, une protection efficace contre l'arbitraire, un partage plus équitable des droits à l'instruction et aux acquis de la modernité, une participation aux processus des décisions les concernant le plus directement. Il ne faut donc pas s'étonner que ces mouvements aient parfois mobilisé des masses urbaines insensibles aux slogans répétitifs des propagandes officielles. Le feu ne prend et ne se propage que si la sécheresse a rendu la brousse inflammable à la moindre étincelle (Conac, 1993: 11-41).

Ces luttes populaires et contestataires des régimes autoritaires ont continué à se radicaliser jusqu'aujourd'hui. Ces mouvements ont mis dans les rues des capitales africaines de nouveaux acteurs sociaux, de nouvelles procédures de mobilisation et une nouvelle thématique idéologique dont la démocratisation apparaît comme la matrice. Ces mouvements sont essentiellement urbains⁴; animés par les jeunes chômeurs ou scolarisés, les enseignants et les élèves, et étudiants, les journalistes

et avocats, les mouvements de défense des Droits de l'homme, les déflatés, etc.. Le résultat en est la coexistence de l'autorité centrale avec des foyers plus ou moins autonomes, la fin du monopole de l'emploi légitime de la violence, la multiplication des espaces hautement surveillés auxquels s'opposent des marges supportées par des pratiques illicites et des identités xénophobes qui font exploser les cadres et du territoire et de la citoyenneté nationale. D'où la prolifération des espaces sociaux échappant totalement à l'autorité et à la tutelle de l'Etat, au service des stratégies politiques des mouvements sociaux et populaires (Diouf, 1995 : 32-34).

II - Crise de légitimité, mouvement pour la démocratie et libéralisation politique au Cameroun.

Comme le font remarquer Albert Bourgi et Christian Casteran (voir Bruno Ehui Koffi, 1993 : 14), *«pour la première fois en 1990, l'Afrique est descendue dans la rue non pas pour répondre sous contrainte à des slogans qui se voulaient mobilisateurs et qui n'étaient que débiles, mais pour crier sa haine des régimes aussi arbitraires qu'incapables»*. Or, si cette émergence démocratique emprunte dans les champs et marchés politiques africains (Bourdieu, 1987 : 3-24) des chemins divers compte tenu de l'ampleur des revendications libertaires et la situation de précarité momentanée dans laquelle se trouvent les groupes au pouvoir, les stratégies de régulation du déséquilibre entre l'Etat et la société civile qu'elle induit débouchent plutôt sur l'efflorescence d'une nouvelle conflictualité. Ces conflits sont qualifiés par Onana Renner (1995) de *«conflits de la seconde génération»* ainsi appelés en raison de leur lien avec *«la transition libérale et la post-modernité»* et parce qu'ils *«ont la particularité de se dérouler entre le marteau d'une libéralisation peu satisfaisante⁵ et l'enclume d'une guerre civile»*.

A - Le mouvement pour la démocratie au Cameroun⁶.

Tel que le note le professeur Maurice Kamto (in Conac 1993:209-238), en matière de transition vers la démocratie pluraliste, le Cameroun comme en bien d'autres domaines a pu cultiver une certaine *«singularité»*:

«Ne voulant pas faire comme les autres, son évolution paraît plus coûteuse politiquement et économiquement. Après avoir brocardé le multipartisme, les autorités gouvernantes ont fini par s'y résigner. En s'opposant à l'organisation d'une conférence nationale, elles confirment leur volonté de se démarquer du mouvement général en cours en Afrique noire francophone. Face à une opposition inexpérimentée mais résolue, parfois excessive, le pouvoir se radicalise et affiche une arrogance à peine voilée (. . .). Contraint par les demandes sociales de démocratie et la pression de l'environnement international, on dut se diriger vers le multipartisme mais sans enthousiasme. Chaque acquis démocratique a été arraché par la

« société civile » en émergence et par conséquent concédé par le pouvoir dont l'ambition démocratique s'est avérée plus limitée que l'annonçaient les discours ».

Aussi l'année 1991 reste-t-elle gravée dans la mémoire des Camerounais. C'est celle de la constitution de nombreux partis politiques et des groupes de pression avec les lois de décembre 1990 libéralisant la vie politique camerounaise. Mais, avant d'en arriver là, c'est la ville de Douala qui avait donné le ton en plein monolithisme en février 1990 avec la tentative de création d'un parti politique dont l'étouffement dans l'oeuf occasionna la poursuite de ses initiateurs notamment Mr. Yondo Black, Ekane Anicet et Feko Vincent devant le tribunal militaire de Yaoundé pour « *subversion et atteinte à la sécurité de l'Etat* ». A la ville de Douala s'était succédé en mai la ville de Bamenda, capitale de la région anglophone du Nord-ouest où eut lieu le 26 la marche de lancement d'un parti d'opposition, le SDF malgré l'interdiction formelle du gouvernement, marche qui se solda par de nombreuses victimes.

Mais les choses devaient aller très vite en 1991. Dès le mois de mai, l'opposition dans le cadre de « *La coordination des partis politiques et associations* » engagea une vaste épreuve de force sous la forme d'« *Opération villes-mortes* » (désobéissance civile, manifestation de rue, refus de s'acquitter de l'impôt, grèves sporadiques, boycott des activités administratives, etc.) face au refus du gouvernement de convoquer la conférence nationale souveraine. Depuis fin avril, des manifestations de rue plus ou moins contrôlées par les partis avaient dégénéré en émeutes. Par-ci et par-là, la pandémie de la violence et de la pyromanie s'était installée: des maisons du parti au pouvoir (RDPC) et des bâtiments administratifs étaient incendiés. Pour la première fois depuis l'indépendance, la quasi-totalité du pays avait été traversée par le vent de la révolte. Seuls restaient « *légitimistes* » les populations des régions du Centre, du Sud et de l'Est dont la majorité des ethnies est apparentée à celle du Président Biya (les Beti).

Ces affrontements, attisés par des dérapages « *tribalistes* » avaient touché les villes telles Douala, Bamenda, Fountan, Garoua, Ngaoundéré, Tibati, Bafoussam, etc .. Des jeunes scandaient des slogans antigouvernementaux. Au Campus de l'Université de Yaoundé qui n'avait pas encore éclaté pour voir naître au crépuscule de l'année 1992 cinq autres Universités, des étudiants grévistes regroupés au sein du « *Parlement* » et captés par l'opposition faisaient valoir leurs revendications. Des remous secouaient le barreau camerounais, d'autres défections à l'instar de celles de M. Salomon Tandeng Muna (ancien Premier Ministre de l'ex-Cameroun Occidental, ancien Vice-Président de la République Fédérale, ancien Président de l'Assemblée Nationale et ancien membre du Bureau politique du RDPC) et M. Jean-Jacques Ekindi (Président de la section départementale du RDPC du Wouri) respectivement les 06 et 14 mai affectaient le parti au pouvoir, etc.

Face à ces troubles, le gouvernement réagit par la création dans les sept régions touchées des «*commandements opérationnels*» (une sorte de transfert de pouvoir aux militaires), puis convoqua la conférence «*Tripartite*» (gouvernement-opposition-société civile) d'où sortit une plate-forme politique en novembre qui mit fin aux «*villes-mortes*» et aux «*commandements opérationnels*». Cette conférence fut cependant dénoncée par l'opposition dite «*radicale*» sous la houlette du SDF.

Ce mouvement pour la démocratie fait penser à celui qui oeuvra pour l'indépendance dans les années 50 et 60. Les deux ont en commun cette profonde aspiration populaire à un mieux-être économique et social; car, en luttant contre le colonialisme, les populations voyaient dans l'indépendance un gage de liberté et de prospérité. Or, ce fut l'illusion et l'Afrique hérita des structures étatiques déficientes, incapables de gérer l'économie et l'environnement d'une part et un «*Etat segmentaire*» (selon la théorie d'Aidan Southall), vecteur de conflits et des divisions d'autre part (G. Nzongola-Ntalaja, 1995 :1-5).

De même, aujourd'hui, face aux contre-coups que subit le processus de démocratisation en Afrique, d'aucuns n'hésitent plus à parler d'une «*contrefaçon*» de la démocratie, d'une «*décompression autoritaire*» (Bayart, 1991 : 11-12) ou d'une «*libéralisation*» plutôt que d'une réelle démocratisation. Quid du Cameroun?

B - Le Cameroun sous les pas de la libéralisation politique ou de la démocratisation autoritaire

Il est indispensable de distinguer démocratisation et libéralisation politique. Cette distinction est au coeur de toutes les polémiques sur la nature des systèmes politiques issus de la «*seconde indépendance*» et du balancement où se joue la qualification de certaines situations politiques de transition (Diouf, 1995 : 10). Naomi Chazan (1992 : 279-309) nous met précisément en garde sur cette confusion en écrivant que «*la récente vague politique ne doit pas être confondue avec la démocratisation*». Dans le même sens Comi Toulabor (1991 : 58) propose que les changements politiques soient interprétés simplement comme «*une transition vers des systèmes politiques davantage pluralistes*»; et R. Lemarchand conclut de manière péremptoire que «*la libéralisation qui est le démantèlement du régime autoritaire peut advenir sans démocratisation*».

La définition la plus connue de la libéralisation est l'oeuvre de G. O'Donnell et P. Smutter (1987 : 7) qui considèrent qu'elle est «*le processus consistant à rendre effectifs certains droits qui protègent aussi bien les particuliers que les groupes sociaux d'actes arbitraires ou illégaux commis par l'Etat ou les tierces parties*». Ce que Albert Bourgi qualifie de «*refonte institutionnelle*».

Dans le cas particulier de la mutation politique au Cameroun, c'est l'hypothèse de la libéralisation politique qui est vérifiée. Luc Sindjoun (1994 b: 203-204) parle de «*modernisation conservatrice*» qui intervient dans les situations de «*démocratisation par le haut ou de libéralisation passive*» (voir également Luc

Sindjoun 1994 a : 21-69; Luc Sindjoun et Mathias Eric Owona Nguini, 1995) où l'ordre dirigeant tout en gardant pour l'essentiel la maîtrise du changement prend en considération certaines exigences des partis politiques d'opposition en admettant la liberté surveillée de réunion, de manifestation, l'accès inégal aux médias publics. Néanmoins, force est d'admettre avec le professeur Maurice Kamto (1993: 209-238) le parti pris voire la fragilité du concept de «*démocratisation par le haut*» ou de «*libéralisation passive*» tant il ignore la contre-offensive des sociétés civiles en émergence qu'il semble porteur de jugements de valeurs. Et, «*la transition vers la démocratie pluraliste au Cameroun apparaît plutôt comme la résultante d'une interaction entre les prétentions discursives du pouvoir et la volonté subversive de la «société civile» et l'évolution montre qu'il s'agit d'une démocratisation autoritaire*».

Les lois de décembre 1990 qui consacrent l'ouverture démocratique au Cameroun en sont un indice. Ces lois ont été votées par le parti unique à l'ère du monolithisme. Mais surtout, la concession des libertés à l'environnement social s'est effectuée dans le sens conservateur de l'ordre dirigeant. En outre, on note une quasi-unilatéralisation étatique du processus de réajustement politique. D'où le refus en 1991 d'organiser malgré les spectaculaires pressions politiques, la conférence nationale souveraine à l'instar du Bénin, du Gabon, du Congo et du Zaïre et l'option pour une conférence «*tripartite*» avec en charge la préparation de la loi sur les législatives et le code relatif à l'accès des partis politiques aux médias publics. L'Etat est dans une large mesure le maître de l'agenda politique et de l'échéancier électoral. La fixation unilatérale par le Président Biya des dates des élections législatives en mars 1992 et en octobre (toutes anticipées) voire les municipales du 21 janvier 1996 en est révélatrice. La gestion de la présidentielle de 1992 tant en ce qui concerne son encadrement administratif (déterminé par un parlement pluraliste mais dominé par les représentants de la bureaucratie gouvernante) que la proclamation des résultats (opérée par les hauts magistrats de la Cour Suprême, membres et défenseurs de l'ordre dirigeant) va dans le même sens. La non application de la constitution promulguée le 18 janvier 1996 va dans le même sens autoritaire.

Les élections municipales du 21 janvier 1996 de part la marge de manœuvre dont a disposé l'administration⁴ pour disqualifier et rejeter avant et après le scrutin les listes des partis de l'opposition constituent une véritable reculade, un «*autre rendez-vous manqué avec la démocratie*». De fait le parti au pouvoir a pu s'assurer le monopole dans cinquante communes sans listes concurrentes (voir *Challenge Hebdo* no 223 du 8 janvier 1996; le *Messager* no 468 du 8 janvier 1996 et le no 469 du 10 janvier 1996). C'est pourquoi sur deux cent quarante trois listes déposées devant l'administration par exemple, le SDF n'a pu concourir que sur cent circonscriptions, les autres ayant été rejetées. Toutes les listes de l'UDC dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest ont subi le même sort; on peut multiplier d'autres

exemples avec l'UNDP, le MDR et l'UPC.

A Yaoundé II et Yaoundé VI pourtant remportées par le SDF, le RDPC a pu opérer un véritable «*hold-up électoral*» en disqualifiant ledit parti par l'entremise de son bras séculier, l'Administration, au motif que figuraient dans les listes du SDF «*des anciens militants non-démissionnaires du RDPC*». Argument léger quand on sait que tout le monde à l'époque du monolithisme était de facto membre dudit parti; que ces deux listes ont pu être acceptées par l'administration et qu'elles ont été mises effectivement en lice (voir Dikalo no 196 du 25 janvier au 1er février 1996). C'est pour cette raison que le Président National du RDPC par une circulaire en date du 16 avril 1996 a institué la fiche individuelle d'engagement. Cette dérive autoritaire des partisans du RDPC a même suscité des remous au sein de la coalition au pouvoir depuis l'élection présidentielle de 1992 appelée «*majorité présidentielle*» avec en prime, la grogne du Ministre d'Etat, Secrétaire Général du Parti de l'UPC Augustin Frédéric Kodock et «*la rupture définitive du parti du PAL avec le RDPC*» selon les termes de son Président, M. Célestin Bedzgui qui en même temps démissionnait de ses fonctions de Directeur Général de la Société «*Les Sacheries du Cameroun*», l'un et l'autre accusant le RDPC d'être à l'origine de la mauvaise performance et de l'échec de leurs partis respectifs.

Même le parti le plus fidèle de la coalition gouvernementale, le MDR n'a pu être épargné ainsi que l'attestent ces propos de son Président désabusé M. Dakollé Daissala :

«En ce qui concerne le MDR, je dois dire que notre parti s'est retrouvé en face d'un acharnement incompréhensible et de la part du parti au pouvoir (...).

«Nous nous sommes rendus compte qu'une machine de guerre a été mise en place pour écraser le MDR au moment de l'admission de nos listes. C'est ainsi que partout où le MDR pouvait représenter une concurrence sérieuse pour le parti au pouvoir, des consignes ont été données aux autorités administratives pour refuser nos listes (...).

«La transparence n'existe que dans l'esprit de ceux qui ne peuvent jamais être transparents. On ne peut pas s'improviser démocrate du jour au lendemain. On ne peut pas se transformer en homme transparent quand on a cultivé la tricherie sous le parti unique.

«*Ces gens(. . .) ne forment pas un parti politique, mais un syndicat de fonctionnaires alliés à des hommes affaires en mal de fisc. C'est pour ça qu'il n'y a pas de dialogue possible avec eux (. . .). Le MDR et tous les autres partis crédibles doivent s'organiser de telle manière que nous n'ayons plus à faire à une fraude de ce niveau . . . »* (voir Cameroon Tribune no 6031-no 2320 : 7).

Le cynisme politique a été atteint avec la nomination par le Président de la

République des délégués du gouvernement Rdpistes dans toutes les communes à statut spécial⁹ gagnées par l'opposition, notamment le SDF et l'UNDP à Bafoussam, Bamenda, Limbe¹⁰, Kumba, Douala, Garoua, Maroua, Nkongsamba et le MLJC à Edéa. En attendant les deux premiers partis ont appelé aux villes mortes d'ici le 06 mai au cas où le gouvernement ne s'amende pas en y nommant leurs partisans en même temps qu'ils ont intenté des recours aux fins d'annulation du décret de nomination desdits délégués du gouvernement.

Ce qui donne raison à Pius Njawe qui, dans un ton engagé écrit dans son éditorial:

«Je dis bien au Cameroun, car notre pays réunit aujourd'hui tous les ingrédients qui puissent servir de prétexte à un coup de force militaire : gabegie éhontée, indécatesse et incompétence notoire au sommet de l'Etat, pillage impitoyable des ressources nationales, corruption, détournements de toutes sortes par des prébendiers véreux tapis et couverts à tous les niveaux de l'appareil d'Etat, confiscation de l'échéancier politique, hold-up électoraux par voie de tricheries et de fraudes massives aux élections, confiscation de la souveraineté du peuple par la mise en place d'une constitution taillée sur mesure, etc. Et à l'inverse, misère criarde des populations, dont la survie ne tient plus qu'à un comprimé d'aspirine désormais de plus en plus rare dans nos hôpitaux et dispensaires, malnutrition, descolarisation, clochardisation des fonctionnaires et agents de l'Etat etc. Tous ces ingrédients, dis-je sont réunis pour un cocktail explosif (...)» (Le Messager n° 477 du 6 février 1996).

III - Libéralisation Politique et Replis Identitaires au Cameroun

L'interrogation sur l'identité est de plus en plus présente sur la scène politique et dans la communauté des chercheurs. Ce retour à travers ses multiples avatars ethniques, nationaux, régionaux, religieux et communautaires traduit à la fois la remise en question des modèles institutionnels d'intégration et d'organisation unitaires à la française et communautaristes à la nord-américaine, l'affaiblissement du modèle occidental jusqu'ici largement considéré comme ayant vocation à l'universel et la déliquescence avancée des modèles développementalistes classiques postulant que la modernisation implique systématiquement la disparition de la tradition et des concepts identitaires «retrogrades» qui lui étaient associés (ethnicité, culture paroissiale, communautarisme) (D. Darbon, 1995 : 7-24).

A ce titre, la situation du Cameroun est assez particulière. Ici nous avons affaire à une société hautement pluraliste, c'est-à-dire celle dans laquelle les différents segments vivent côte à côte dans un même sens politique. Le pluralisme camerounais est complexe; il est à la fois culturo-linguistique, religieux, ethnique (régional) et idéologique. Le pluralisme culturo-linguistique s'illustre par le double héritage

colonial français et anglais et par les traditions musulmanes; il se matérialise par des zones majoritairement habitées par des populations de langue officielle française et de culture franco-latine, des zones majoritairement habitées par des populations de langue officielle anglaise et de culture anglo-saxonne et des zones majoritairement de langue fulfuldé (Peul) et de tradition musulmane. Le pluralisme religieux s'illustre par l'existence des catholiques, des protestants, des musulmans et des animistes. Le pluralisme ethnique se caractérise d'abord par la présence des populations bantoues, semi-bantoues et soudanaises et par l'existence de plusieurs ethnies (plus de deux cents) aux cultures souvent antagonistes. Le pluralisme idéologique très récent se manifeste par l'existence de plusieurs partis politiques depuis décembre 1990.

On aurait pu alors s'attendre à ce que, au lendemain de son indépendance, il procède à une remise en question de son organisme politique, mais il n'en a rien été. Il a continué avec obstination dans la voie du centralisme hérité du système colonial, c'est-à-dire dans la voie de la négation des différences et des spécificités quand même elles étaient particulièrement criantes. Et l'on est aujourd'hui en état de constater que ce centralisme servi par un monolithisme politique n'a fait que s'exacerber durant ces dernières décennies (Collectif *Changer le Cameroun*, 1992: 7 et ss). Même si l'on peut se satisfaire de la constitution actuelle (loi n 96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 2 juin 1992) qui fait du Cameroun un «*Etat unitaire, décentralisé*» (article 12(2)), on demeure perplexe quand on sait que le droit de la transition libérale au Cameroun va dans le sens de la préservation de l'ordre dirigeant. Encore que, le partage du «*gâteau national*» sans considération du mérite mais plutôt d'ethnies par les régimes successifs d'Ahidjo et de Biya n'a fait qu'accentuer frustrations et suspicions.

Et, en dépit du phénomène migratoire qui a favorisé les contacts entre les différentes composantes sociologiques du pays, il ne s'est opéré ni une intégration interethnique, ni l'émergence d'une unité linguistique au niveau national. Les courants migratoires spontanés ou imposés par des communautés guerrières puissantes et aguerries ont conduit simplement à une juxtaposition d'entités ethniques les unes à côté des autres, repliées chacune sur son identité et entretenant finalement peu ou presque pas de commerce culturel entre elles. Ainsi les ethnies camerounaises se côtoient mais se méconnaissent, ainsi le Cameroun est un «*village*» dont les habitants s'ignorent, un pays avec un territoire national et des coeurs plutôt apatrides; d'où les préjugés tenaces qui engendrent méfiance et mépris, d'où les rivalités nourries aux complexes qui se réactivent périodiquement et mettent les différentes composantes de la communauté nationale en situation de veillée d'armes.

Il n'est donc pas étonnant que la libéralisation politique ait sonné aujourd'hui le glas de notre fragile identification nationale.

A - Les Imageries Identitaires au Cameroun

Entre 1991 et 1994, l'on a assisté au Cameroun à une véritable explosion

interethnique qui s'est manifestée de plusieurs manières. Et d'abord par une sorte de débridement du discours ethnocentré avec des invectives à caractère «tribaliste» dans les lieux publics (marchés, services administratifs, bars, écoles, église, etc. (...)). «Toujours ces Bamiléké (...), vous les Bassa ! Encore des Beti ! Les Anglo alors ! Quant aux Nordistes !». Tout un discours agrémenté d'expressions les plus injurieuses qui faisait que le locuteur se comporte toujours en agresseur. Des réactions spontanées et instinctives, on était passé à des formes plus élaborées et plus motivées des revendications ethnocentrées. Des mémorandums, des essais philosophiques et politiques, des articles de journaux avaient circulé pour dénoncer ou redouter toute forme d'hégémonie (politique, économique, religieuse) de l'un ou l'autre groupe ethnique¹¹. Des groupes étaient montés au créneau pour sonner l'alarme de la marginalisation et de la persécution. Des chefs traditionnels s'étaient élevés pour clamer des revendications éminemment ethniques et récuser leur portion congrue du «gâteau national» (Collectif *Changer le Cameroun*, 1992 : 10-11).

D'où la construction et la mobilisation des référents identitaires. «L'identité sociale notamment ethno-régionale au même titre que le café, le cacao, le coton, le pétrole, etc.. étant devenue une rente qui procure des gains à ses usagers dans le cadre de la politique des solidarités primaires et primordiales. C'est l'exploitation de cette rente identitaire qui explique la constitution en enjeu politique au Cameroun du «problème bamiléké», du «problème anglophone», de «l'oppression Kirdi» etc. Mais pour le moment, la problématique conflictuelle dominante qui structure le champ de représentation des rapports entre «l'Etat» et «la Société» semble constituée par le «problème anglophone»» (Luc Sindjoun, 1995 : 4). Néanmoins, au plus fort de la contestation en 1991, le journal *Le Courrier* publié à Yaoundé avait suggéré la création d'un «Etat bété» qui regrouperait les régions du Centre, du Sud et de l'Est et par suite des populations n'appartenant pas toutes à ce que l'on pourrait appeler l'«ethnie bété» (par exemple les Bafia, les Banen, les Yambassa du Centre et les Baya de l'Est).

-Le «problème Kirdi»¹² tire ses origines dans l'histoire du peuplement du Nord-Cameroun avec les conquêtes peul (Musulmans) du XIX^e siècle qui assirent leur hégémonie sur ces peuplades animistes. Politique de domination qui fut renforcée sous la colonisation allemande et française puis érigée en credo par le régime post-colonial du Président Ahidjo (1958-1982) lui-même de l'ethnie peul (voir Mouiche, 1995 a). Et comme le croient fermement la plupart des Kirdi, du temps du Président Ahidjo, l'Etat favorisait systématiquement les musulmans au Nord-Cameroun : Les Peul, les Mandara, les Kotoko, les Haoussa, les Bornouan et les Kirdi islamisés. Dans les faits, ils avaient la priorité en ce qui concerne l'admission dans les concours administratifs, l'attribution des grades dans l'armée, les nominations dans les structures de commandement et les sociétés para-publiques, l'octroi des bourses etc. Seuls en étaient exclus les Arabes Choa. (voir Bayart, 1989 : 70;

Mémoire des Kirdi, 1993; Achille Mbembe, 1993: 345-347; Kees Schilder, 1991).

L'avènement du Président Biya¹⁴ en 1982 et la libéralisation politique des années 90 ont sonné le glas de l'hégémonie musulmane et l'on assiste à une véritable intégration socio-politique des Kirdi inféodés au parti au pouvoir, le RDPC. Ils redoutent un retour au pouvoir des Peul. Raison pour laquelle ils sont farouchement opposés au parti «*néo-ahidjiste*», l'UNDP du leader peul Bouba Bello Maïgari. Dans cette entreprise, ils sont aidés par la Dynamique Culturelle Kirdi (DCK) et même mutatis mutandis par le parti du MDR. Aujourd'hui, la plupart d'entre eux occupent les hautes sphères de l'Etat jadis l'apanage et la chasse-gardée des musulmans (Ministères, Présidence et Vice-Présidence de l'Assemblée Nationale, Présidence du Conseil Economique et Social, etc.). Mais, les Peul demeurent économiquement puissants face aux Kirdi souvent très pauvres et complexés.

Le «*problème Bamiléké*» résulte de la vigueur démographique et du contrôle qu'exerce ce peuple sur certains secteurs de l'économie urbaine qui ont suscité contre eux deux types de ressentiment tels que le décrit Achille Mbembe (1993: 345-377, Mouiche, 1995 b):

L'un découle de la crainte exprimée par les autres ethnies, de voir les Bamiléké assooir définitivement leur hégémonie politique en usant simultanément de la force du nombre, de leur puissance financière et de leurs capacités d'organisation et de discipline. En égard à cette crainte, ces ethnies n'hésitent pas à se liguer ensemble lorsqu'il faut, afin de leur barrer l'accès à l'Etat, c'est-à-dire aux diverses rentes (contrats, équipements, licences import-export, fraudes douanières, bourses, crédits, emplois, faveurs et libéralités, etc.) qui servent à bâtir l'essentiel des réseaux de patronage (voir également Ndi Mbarga : 1993).

L'autre forme de ressentiment est nourrie par les Bamiléké eux-mêmes. Elle se traduit par une frustration montante, relative à l'incapacité du groupe à convertir sa surface démographique et économique en dividendes politiques. Cette frustration naît ainsi d'un sentiment croissant de persécution contre la «*diaspora*» commerçante bamiléké dispersée dans les principaux centres urbains du pays et qui a été, favorisée par les flambées d'hostilité nées de la libéralisation politique. Plus grave est que dans sa tentative de faire surgir, de toutes pièces une «*bourgeoisie*» bien capable de servir de socle à son régime et de faire contrepoids à l'emprise des Bamiléké sur d'importants secteurs de l'économie, le Président Biya s'était lancé entre 1983 et 1987 dans une entreprise d'octroi des crédits massifs à ses «*frères*». Au même moment, il dépouillait les Bamiléké et les Peul de la part des rentes qu'ils contrôlaient sous Ahidjo. D'où la grogne des Bamiléké enrôlés dans l'association culturelle du Laakam et l'opposition dite «*radicale*» sous la bannière du parti SDF,

voire les Peul dans l'UNDP.

- Le «problème anglophone» qui a connu un coup d'accélérateur avec la libéralisation politique, est lié à la Réunification et à la forme unitaire de l'Etat Camerounais qui constitue pour cette communauté un «malaise» du fait de son «écrasement» par la majorité francophone:

«Notre problème . . . vient du fait que les dirigeants francophones ont trahi notre confiance et qu'il n'y a pas de transparence dans les affaires publiques. Au cours de ces 32 années, notre accord a été violé. On nous a privés de droits électoraux, marginalisés, traités avec suspicion; on a cantonné à des fonctions non essentielles notre participation à la vie de la nation . . . A la suite de manoeuvres et manipulations, nous sommes passés au statut de partenaires égaux à celui de peuple sous le joug» (Déclaration de Buéa, Politique Africaine no 51:141).

Dès lors on comprend pourquoi, suite à l'annonce officielle d'un débat national en vue de la révision de la constitution le 25 mars 1993, s'est réuni à Buéa les 2 et 3 avril 1993 le congrès anglophone («All anglophone conference»). Congrès dont le but officiel était «d'adopter une position commune à tous les anglophones à l'égard du débat national sur la réforme constitutionnelle qui va s'ouvrir ainsi que d'examiner d'autres sujets qui concernent notre bien-être et celui de notre descendance, de notre territoire et de la nation camerounaise toute entière» (Déclaration de Buéa in Politique Africaine, 51, 1993 : 140).

Aujourd'hui l'on assiste à la prolifération des journaux privés de langue anglaise tels Cameroon Post, Today, The Herald, etc. et des lobbies politico-identitaires à l'instar du Cameroon Anglophone Movement (CAM), Free West Cameroon sans oublier la base régionale du parti du SDF du leader anglophone Ni John Fru qui vont jusqu'à réclamer le retour au fédéralisme quand ce n'est pas l'option sécessionniste en vue de l'Etat d'Ambazonie du nom de la baie d'Ambas.

- Outre le «problème anglophone», l'on a assisté après les municipales du 21 janvier dans la ville de Douala à une marche dite «Sawa» organisée par les chefs traditionnels duala le 10 février 1996. Cette marche baptisée «Marche de l'espoir» avait pour objectifs de protester contre la «confiscation des quatre Mairies de Douala par les originaires de l'Ouest» (Principalement les Bamiléké) (voir Challenge Hebdo n 229 du 12 au 15 février 1996; Dikalo du 15 au 16 février 1996; Génération no 62 du 4 au 10 mars 1996; Cameroon Tribune du 14 février 1996).

Néanmoins, tout comme en Afrique du Sud (voir Daniel Suprenant, 1995) voire partout dans le monde, ces identités au Cameroun (Nordistes, Kirdi, Musulmans, Bamiléké, Anglophones, Beti, Anglo-Bami, etc.) sont multiples et leur charge est variable et contingente.

B - La charge plurielle et contingente des identités au Cameroun

Les identités (ethnies, régions, etc.) n'existent jamais à l'état pur. Elles sont

toujours en rapport avec d'autres considérations qui peuvent être d'ordre politique, économique, juridique, social ou religieux qui constituent leurs composantes essentielles. Si nous prenons par exemple le cas du Nord Cameroun, l'on se rendra à l'évidence que cette vaste région est plutôt parcourue de clivages sociaux dont il est simpliste de réduire à une contradiction entre une minorité dominante Peul et une majorité Kirdi dominée. Certes ces distinctions existent et elles jouent un rôle indéniable dans la constitution des identités culturelles et politiques. Mais dans les faits, ces identités sont multiples tout comme les loyautés qu'elles appellent et les formes de l'inégalité dont elles s'accommodent. Il est vrai qu'aucun Peul ne se dirait non musulman, mais l'adhésion de certains d'entre eux (les pasteurs bororo) à la foi du prophète reste superficielle. Quant aux Kirdi, ils représentent une mosaïque humaine socialement hétérogène dont l'insertion au système régional d'inégalités varie d'un groupe à l'autre. L'équation du Nord se laisse plutôt ramener à l'hégémonie d'un bloc au pouvoir, cimenté culturellement par l'«*islam way of life*» mais ethniquement hétéroclite puisque l'on y retrouve les grands notables Peul (ou Foulbé), les commerçants haoussa, les Kotoko, les Bornouan et les «*élites*» converties kirdi (Bayart, 1989 : 17).

Par ailleurs, même s'il est mû par des intérêts communs, le «*bloc*» musulman est loin de présenter l'homogénéité qu'on lui prête. La compétition entre les lamidats (chefferies Foulbé), les milieux d'affaires de Ngaoundéré, de Garoua et de Maroua précède la colonisation. Rey-Bouba a toujours marqué son autonomie, contestant de fait la prééminence des grands centres urbains. De même, il est des musulmans comme les Arabes Choa de l'Extrême-Nord qui ont été marginalisés et n'occupent pas une position privilégiée aujourd'hui, ils soutiennent farouchement le régime du Président Biya contre leurs frères ennemis Kotoko qui sont dans l'UNDP. Et avec la libéralisation politique, la dissociation entre ethnie Peul et islam est de plus en plus revendiquée par des groupes ethniques naguère soumis à l'instar des Mandara, Bornouan, Haoussa etc... Et même si l'on peut considérer que le fait d'adhérer à l'islam crée entre les islamisés une communauté de pensées, d'attitudes de «*civilisation*» et relègue au second plan les particularismes ethniques, le fait de s'opposer à l'islam et de résister à toute forme d'assimilation ne suffit pas à créer la même uniformité entre les groupes Kirdi qui, souvent s'ignorent, parfois s'opposent et dans tous les cas s'efforcent de préserver leur originalité. Et le vote étant essentiellement un phénomène de groupe, l'on ne saurait parler de leur «*homogénéité politique*». Au contraire la plupart d'entre eux sont acquis à la cause du parti du RDP du Président Biya dans un réseau de prédation, d'accumulation et de redistribution. Ce qui fragilise et réduit l'équation de popularité des leaders de partis Kirdi à l'instar du MDR de Dakolé Daissala qui est moins un parti Kirdi qu'un parti «*tribunitien*» toupouri, son ethnie (Mouiche, 1995 a).

Sous un autre angle, le terme «*anglophone*» ne désigne pas une personne de culture anglo-saxonne mais plutôt le ressortissant de l'ex-Southern Cameroun

pendant la colonisation et appartenant à un groupe autochtone. Ici l'invention de l'identité procède de la rencontre entre la colonisation britannique et l'ethnisation du territoire. D'où le changement en 1994 de la dénomination «*All anglophone conference*» en «*Southern Cameroons People Conference*», symbole historique et géographique de l'identité politique ainsi que la distinction avec «*le francophone*»; en outre cette identité qui est d'ailleurs pluriethnique (soixante cinq groupes selon les estimations de Victor T. Le Vine est traversée par des antagonismes entre les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest en raison de la peur de la minorité du Sud-Ouest d'être sous le joug de la majorité du Nord-Ouest, du renforcement de la distinction du Sud-Ouest du fait de la richesse énergétique de son sous-sol et de la concurrence entre les élites du Nord-Ouest et du Sud-Ouest pour la représentation légitime des anglophones. Cette identité est d'autant moins homogène que dans la conjoncture de mobilisation politique de 1991 à 1993 elle a été perçue comme étant liée à un groupe ethnique de la partie francophone, les Bamiléké, d'où le terme «*Anglo-Bami*» tous fervents militants du parti du SDF (Luc Sindjoun, 1995).

S'agissant de l'identité bété, J.F. Bayart (1993 : 339) observe enfin que «*la faction au pouvoir du régime Biya s'est constituée autour d'une problématique de légitimation relativement élaborée, un légitimation ethnico-régionaliste naturellement. Elle est communément qualifiée de «lobby beti» (l'ethnie du Président Biya) mais ne manque pas de répondants dans d'autres régions du pays, par exemple le Littoral et le Mbam. Légitimation religieuse (à la fois catholique, rosicrucienne et judaïque) et politique aussi (avec la thématique de la «légalité républicaine» en 1983-1984, du «Renouveau» et de la «rigueur» en 1984-1986, du «Libéralisme communautaire» et de la «démocratisation» par la suite*». Comme ailleurs en Afrique, l'asymétrie géographique de la construction de l'Etat et des processus d'accumulation qui lui sont inhérents dépasse la seule question du «tribalisme» et ramène à la dimension autrement cruciale de l'inégalité sociale : tous les Bété ne sont pas parties prenantes à cet itinéraire d'accumulation qui, à dire vrai est passé sur le corps de quelques uns d'entre eux parmi les plus éminents.

Tel que nous venons de décrire, le saut vers le XX^e siècle en Afrique en général et au Cameroun en particulier est chargé de nombreuses incertitudes que F. Gendreau et E. Le Bris qualifient de «grandes peurs de l'an 2000» : la peur écologique, la peur sociétale, la peur économique toutes se combinant en une vision dramatisée, la peur politique. Et ce que l'on demande à l'Afrique (dépendante, pauvre, sous-scolarisée, politiquement mal gérée et psychologiquement tiraillée entre tradition et modernité), c'est de faire plus, mieux et plus vite que le reste de la planète (Gérard Prunier, 1991 : 9-14). Car «entre l'Etat et la société civile en Afrique se pose un impératif, celui du développement (Osaghae Eghosa, 1994 : 1-15)», d'où l'urgence d'une bonne gouvernance, d'une véritable démocratie.

Cela est possible! Car, contre l'hypothèse néo-culturaliste d'un échec de la «greffe démocratique» en Afrique à cause de l'incompatibilité organique

d'importation du modèle occidental, force est d'admettre que l'existence d'organisations intermédiaires qui limitent et modèrent l'action du pouvoir constitue plutôt un prérequis indispensable de la démocratie. D'ailleurs Alexis de Tocqueville dans la fameuse théorie de la «*Société des masses*» prétend qu'un pays où n'existent pas de nombreuses organisations jouissant d'une autonomie par rapport au pouvoir central est un pays voué à la dictature ou qui se trouve au bord de la révolution. Ces organisations ont un rôle multiple : elles empêchent l'Etat de contrôler toutes les forces politiques; elles favorisent la diffusion de nouvelles idées et peuvent se charger de répandre celles de l'opposition; formant des hommes politiques, elles amènent la population à s'intéresser à la politique et à y participer.

Aussi les imageries identitaires qu'on observe aujourd'hui en Afrique, loin d'être un frein et une négation du processus de démocratisation en sont plutôt un ferment. Elles posent plutôt la nécessité de «*la forme adaptée d'Etat*», de la prise en compte des pluralismes culturels et régionaux qu'on maîtrisait provisoirement par des méthodes autoritaires. Sauf à remettre en cause à nouveau les frontières, on ne peut avoir recours qu'à la décentralisation et aux procédures de l'Etat de droit pour neutraliser lesdites revendications sécessionnistes ou irrédentistes (G. Conac, 1993 : 483-507). D'ailleurs, le pluralisme ethnique de la plupart des Etats africains semble condamner à l'instabilité et à l'illégitimité tout pouvoir central en vahissant et son pendant l'Etat-nation qui est plutôt une «*construction sociale problématique*»¹³ suivant les termes de Michael Schuldson (1994 : 79-100) bien que érigé en mythe en Afrique. Par exemple, la Suisse continue d'exister, alors que ses cantons sont profondément attachés aux intérêts locaux, que sa population se partage entre quatre groupes linguistiques et que les Suisses n'ont pas beaucoup investi effectivement dans la nation.

Conclusion

Finalement, devrions-nous encore rester «*prisonniers de l'Etat*» pour reprendre une expression de Charles Tilly (1992 : 373-387)? Certes l'indépendance nationale venue ces dernières années de Georgie, d'Estonie, de Croatie, d'Erythrée pourrait nous conforter dans l'illusion d'accéder enfin à l'âge où chaque peuple aura un Etat à part (en propre), l'apothéose de l'Etat-nation, la fin de l'histoire. Or, bien nombre d'indicateurs précurseurs laissent penser au contraire que nous allons au-delà de l'effervescence actuelle des nationalismes, vers un effondrement général de l'Etat fort, unifié, centralisé aux frontières bien délimitées qui avait commencé à s'imposer en Europe au XVIII^e siècle pour finir par servir de modèle au monde entier après la deuxième guerre mondiale. La fluidité croissante du capital, de la main-d'oeuvre, des marchandises, fait qu'aucun Etat n'a plus d'emprise sur ce qui se passe à l'intérieur de ses frontières.

Pis encore pour l'Afrique, elle porte les stigmates de l'entreprise coloniale dont l'un des principes de base résidait dans la destruction systématique des structures

«ethno-nationales» et sociales chez les peuples conquis. A ce propos, la politique bien connue de la «*tabula rasa*» fut sans aucun doute, l'une des réalités les plus permanentes dans les différents empires coloniaux. Cette politique trouvait une manière de justification dans le fait que les Européens avaient procédé à un partage arbitraire de l'Afrique tant du point de vue de la géographie que de celui de l'histoire. Ainsi, un même peuple pouvait se retrouver à cheval sur plusieurs Etats (les Peul, les Haoussa, les Fang) tandis que d'autres aux réalités socio-culturelles et historiques différentes, voire antagonistes se voyaient contraints de vivre à l'intérieur d'un même Etat aux allures d'un puzzle. Dans ces conditions, les identités ne pouvaient qu'être niées, combattues, elles ne pouvaient qu'entrer en conflits à supposer qu'elles eussent le droit à l'existence, à la reconnaissance (Collectif *Changer le Cameroun*, 1992 : 6). C'est pourquoi il existe autant de nations dans les micro-Etats comme le Gabon, le Togo, le Ghana qu'il y en a dans les macro-Etats tels que le Zaïre, le Nigéria, le Soudan ou l'Angola bien qu'on les appelle de façon bizarre «*tribu*» ou «*ethnie*».

En définitive, pour sortir l'Afrique de l'impasse actuelle, il faut à l'intérieur des Etats «*affirmer les nationalités (ethnies, identités) contre l'Etat-nation*»¹⁴ (voir Collectif *Changer le Cameroun*, 1992 : 583). Ce qui suppose un cadre décentralisé (régionalisme ou fédéralisme). A l'extérieur des Etats, il importe de plonger l'ensemble du problème dans «son cadre naturel» le plus efficace pour sa solution: le cadre panafricain. Non seulement ce cadre seul offre l'espace et le potentiel humain nécessaires et adéquats pour permettre aux peuples d'affronter avec succès les problèmes auxquels ils font face depuis plusieurs siècles, mais encore, il apparaît le mieux, approprié pour réduire l'illusion ethnique à sa véritable dimension. Surtout que la pratique internationale de la coopération décentralisée assure aujourd'hui un commerce culturel et économique entre différents peuples et différentes identités du monde, de l'Afrique. Le Professeur Georges Nzongola-Ntalaja (1995 : 1-5) a donc raison pour dire que «*la démocratie et le développement ne passeront en Afrique que si elle est unie et fortement intégrée. D'où la mission exaltante des intellectuels africains de promouvoir l'idéal panafricaniste des Patrice Lumumba, Kwame Nkrumah et autre Amilcal Cabral*». Certains avancent même l'hypothèse d'une évolution bipolaire de l'Afrique noire autour de deux foyers constitués par le Nigéria et l'Afrique du Sud.

Notes

- * Enseignant à l'université de Yaoundé II, Yaoundé, Cameroun
1. *Suivant un sondage du CRETES réalisé en avril 1993, l'on dénombrait près de soixante dix journaux nationaux (presse écrite) aux fortunes et tons divers.*
 2. *Mamadou Diouf (1995 : 7) observe qu'entre 1990 et 1994, 31 des 41 pays africains n'ayant jamais tenu d'élections multipartisanes en ont organisées et les 3/4 de ces régimes autoritaires ont pu chercher une revaccination/reconduction de leurs pouvoirs par une compétition électorale.*
 3. *Les municipales du 21 janvier 1996 au Cameroun ont mis en lice 36 partis politiques sur les 135 que compte le pays. Seuls 8 ont pu remporter des trophées politiques : Le RDPC, ancien parti unique, au pouvoir avec 219 communes, le SDF avec 62, 29 pour l'UNDP, 9 pour UDC, 8 pour le MDR, 5 pour l'UPC, 2 pour l'UFDC, 1 pour le MDP et le MLJC respectivement.*
 4. *Les municipales du 21 janvier 1996 au Cameroun ont consacré la défaite du parti au pouvoir (l'ex-parti unique le RDPC) dans les principales villes notamment la métropole économique Douala, Limbé, Maroua, Garoua, Foumban, Bamenda, Bafoussam, Kumba, Nkongsamba, Ngaoundéré etc ... Yaoundé la capitale n'a pu échapper que grâce aux manoeuvres de l'Administration qui y a opéré un véritable "hold-up électoral" contre l'opposition dans son ensemble.*
 5. *Cette insatisfaction résulte de l'institutionnalisation encore insuffisante des procédures et de la culture démocratiques, de la systématisation des pratiques frauduleuses de tous ordres érigés en «ethos» électoral et le souci par dessus tout des «majorités électorales» de se maintenir coûte que coûte en position de pouvoir, y compris en utilisant l'alibi des compétitions électorales.*
 6. *Sion du mouvement pour la démocratie au Cameroun, bien vouloir se reporter à l'article du professeur Maurice Kamto sur «Quelques réflexions sur la transition vers le pluralisme politique au Cameroun» in Conac (1993:209-238).*
 7. *Il convient de mentionner également en 1990 la démission spectaculaire du RDPC de M. John Ngu Foncha, personnalité d'envergure considérable dans l'histoire politique du Cameroun; la «Lettre pastorale» du 17 mai 1990, publiée le 3 juin et dénonçant les «Violations de plus en plus flagrantes des Droits de l'homme» au Cameroun et le 1er Congrès ordinaire du RDPC le 27 juin où dans son discours de politique générale le Président Biya, Président National dudit parti, dut annoncer un train de mesures tendant à promouvoir les libertés publiques, y compris le multipartisme.*
 8. *Les griefs articulés contre l'Administration sont nombreux : les électeurs potentiels et les Sous-Préfets ont joué à cache-cache avec les cartes, les listes électorales et les bureaux de vote n'ayant été affichés nulle part comme l'exige la loi électorale (loi n 92/020 du 14 août 1992). Aucune liste du parti*

au pouvoir (le RDPC) n'a pu être prise en défaut quand même elle était déposée en retard. Alors que la commission communale de supervision est de par la loi souveraine pour la qualification des résultats définitifs, les Préfets et le Ministre de l'Administration Territoriale avaient souverainement décidé de confisquer ou de rejeter des multiples listes d'opposants quand la "sécurité" du RDPC l'exigeait (le cas de liste du SDF à Bandjoun demeure énigmatique). Une "cellule d'information" non prescrite par la loi pour rassembler et triturer les différents verdicts des urnes consignés dans les procès-verbaux avait également été créée au Ministère de l'Administration Territoriale. Les responsables administratifs sont allés jusqu'à refuser de signer des documents importants rendant ainsi certains dossiers de l'opposition incomplets. Par ailleurs, on a assisté dans certaines circonscriptions comme Yaoundé III, à des mesures d'autorité prises pour supprimer une commission communale de supervision. On a également connu beaucoup d'intimidations dans les zones rurales (voir Cameroon Tribune n 6031 - n 2320 du lundi/Monday 5 février/February 1996; le Messenger n 477 du 6 février 1996). Dès lors les résultats ne pouvaient que faire l'objet de nombreuses contestations et les 103 recours portés devant la chambre administrative de la Cour Suprême en sont révélateurs. Or, cette juridiction continue à traîner les pieds hors-délai et évite de prendre des décisions de nature à troubler l'ordre dirigeant.

9. Ces communes présentent un exécutif pseudo-dualiste avec un président du conseil municipal élu et un délégué du gouvernement nommé par décret faisant office de maire.
10. A Limbe une marche de protestation au mois de Mars s'est soldée par deux morts.
11. En fait, il s'agit de l'élaboration d'une nouvelle constitution, de l'exercice d'un véritable pouvoir constituant originaire puisque tous les articles y compris le préambule ont été modifiés. Il semble que le gouvernement ait utilisé machiavéliquement la procédure de révision pour éviter les fourches caudines d'une adoption plus solennelle par une Assemblée Nationale pluraliste en quête d'autonomie.
12. Voir par exemple le Mémoire des Kiridi sur "L'exclusion de la majorité Kiridi" in *La Caravane* n 12 du 31 Octobre 1991; *La Déclaration de Buéa in Politique Africaine* n 51, 1993.
13. Les Kiridi sont les populations animistes du Nord-Cameroun. Ils représentent les 70 à 73% de la population de la région.
14. Pour plus de précision, voir ma communication sur *Ethnicité et pouvoir au Nord-Cameroun*, Dakar, CODESRIA, 8e Assemblée Générale, 26 Juin-2 Juillet 1995.

Suivant les données de J.P. Warnier (1993) qui actualisent les thèses de Jean-

Louis Dongmo (1981), les Bamiléké sont 17% de la population nationale (dont le plus grand groupe ethnique du Cameroun), 75% des acheteurs de cacao, 58% des importateurs camerounais, 75% des hôtels et 80% des taxis de Douala et de Yaoundé, villes qui ne sont pas sur leur territoire, ainsi que la moitié des autocars du pays.

«Le commerçant bamiléké» fait donc partie de ces images classiques de l'Afrique noire comme le marchand dioula, le berger peul ou le pêcheur bozo. Il est incontestable qu'ils ont su pratiquer bien mieux que d'autres groupes les activités commerciales et qu'ils ont acquis sur l'ensemble du Cameroun une position prépondérante.

15. *Unificatrice avait vu le jour dans la haute antiquité des peuples du monde d'Orient et d'Occident, à l'intérieur d'un contexte et d'une histoire qui avaient essayé ses modèles dans ces champs culturels. L'Etat babylonien, persan ou gréco-romain, l'Etat judéo-chrétien et islamo-arabe ont un air de famille dans leur conception territorialiste et ethniciste de la construction politique. En d'autres termes, l'idéologie de l'Etat indo-européen et judéo-chrétien fait de l'Etat l'essence territoriale d'une ethnie usant des rapports de force du moment pour soumettre d'autres ethnies du territoire qu'il régent à sa philosophie et à sa vision du monde, par une politique de négation de l'autre : l'assimilation.*

Dans le contexte socio-politique actuel de l'Afrique noire, aucune ethnienation ne peut réaliser cette prouesse et cela explique pourquoi à tort ou à raison, toute tentative du pouvoir africain de s'identifier à une ethnie-nation provoque immédiatement des sursauts de révolte réelle ou diffuse de la part d'autres ethnies-nations (voir Tshiyembe Mwayila, 1990 : 90).

16. *Tshiyembe Mwaliya (1990 : 88-90) propose le concept de l'«Etat-espace» qui est une organisation de la société globale dont l'identité et l'unité nationale ont pour fondement non pas la nation-Etat, mais le territoire conçu comme cadre de vie par une adhésion libre des citoyens transcendant la diversité des communautés nationales et respectée pour être le lieu où se réalise le destin commun. Concevoir l'Etat comme espace, au sens de lieu géométrique où s'élabore un projet politique, économique, social et culturel, c'est rejeter l'idéologie ambiante de l'Etat-nation unificatrice, universelle et réductrice.*

Bibliographie

- Ansele (J.L), "La corruption et le clientélisme au Mali et en Europe de l'Est: quelques points de comparaison" in *Cahier d'études africaines*, Paris, EHESS, 1992.
- Bayart (J.F), *L'Etat en Afrique, la politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.
- Bayart (J.F), "La problématique de la démocratie en Afrique noire, La Baule et puis, après" in *Politique Africaine* n 43, 1991.
- Bayart (J.F), Comi Toulabor, Mbembe(A), *Le Politique par le bas en Afrique noire. Contribution à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala, 1992.
- Ben Hammouda (H), "Construction étatique, ajustement structurel et repli identitaire au Maghreb", CODESRIA, 8e Assemblée Générale Dakar 26 Juin-2 Juillet 1995.
- Bourdieu (P), "La représentation politique : Eléments pour une théorie du champ". *Actes de la recherche en sciences sociales* n 38, 1987.
- Chazan (N), "Africa's democratic challenge : Strengthening Civil Society and the State" in *World Policy Journal*, Spring, 1992.
- Chrétien (J.P.), "Les racines de la violence contemporaine en Afrique" in *Politique Africaine* n 42, 1991.
- Collectif *Changer le Cameroun, Le Cameroun éclaté ? Anthologie des revendications ethniques* Yaoundé, édition C3, 1992.
- Collectif *Changer le Cameroun, Ethnies et Développement national. Actes du Colloque de Yaoundé*, Yaoundé, Edition du CRAC, 1994.
- Comi Toulabor, "Transition démocratique" in *Afrique 2000*, n 4, Janvier/mars 1991
- Conac (G), (Sous la direction de), *L'Afrique en transition vers le pluralisme politique*, Paris, Economica, 1993.
- CODESRIA, Fondation Friedrich Ebert, *Sondage d'opinion sur le rôle des médias dans la démocratisation au Cameroun*, Yaoundé, Avril 1993.
- Darbon (D), "L'Etat prédateur" in *Politique Africaine* n 39, Sept. 1990.
- Darbon (D) (sous la direction de), *Ethnicité et nation en Afrique du Sud. Imageries identitaires et enjeux sociaux*, Paris, Karthala, 1995.
- Dieng (A.A), "Questions nationales et ethnies en Afrique noire : le cas du Sénégal". CODESRIA, 8e Assemblée Générale, Dakar 26 Juin-2 Juillet 1995.
- Diouf (M), "Libéralisations politiques ou transitions démocratiques : Perspectives africaines". CODESRIA, 8e Assemblée générale, Dakar 26 Juin - 2 Juillet 1995.
- Dobry (M), "Le Processus de transition à la démocratie" in *Cultures et Conflits*, n 17, Printemps 1995.
- Eghosa Osaghae (edited by), *Between State and Civil Society in Africa*, Dakar, CODESRIA, 1994.

- Gaillard (Ph), *Le Cameroun T2*, Paris, l'Harmattan, 1989.
- Geschiere (P), Konings (P), *Itinéraires d'accumulation au Cameroun. Pathways to accumulation in Cameroon*, Paris, ASC-Karthala, 1993.
- Gibbon (P), "Some notes on interpreting current political changes in Sub-Saharan Africa", Paper prepared for workshop on interpreting political change in Sub-Saharan Africa, Maseru (Lesotho), Nov. 19-20 1992
- Hermet (G), *Les désenchantements de la liberté. La sortie des dictatures dans les années 90*, Paris, Fayard, 1993.
- Kees Schilder, "Etat et islamisation au Nord-Cameroun, 1960-1982" in *Politique Africaine* n 41, 1991.
- Koffi (E.B), *Le pouvoir de la bourse. Ni démocratie, ni développement en Afrique noire sans les paysans organisés en ONG*, Paris, l'Harmattan, 1993.
- Kolawole A. Owolabi, "Group interests versus social cohesion : Democracy and the deepening crisis of social order in Africa", CODESRIA, 8th General Assembly, Dakar 26 June -2 July 1995.
- Martin (D.C), Coulon (C), *Les Afriques Politiques*, Paris, Editions La Découverte, 1991.
- Mbembe (A) "Pouvoir, Violence et Accumulation" in *Politique Africaine* no 39, sept. 1990
- Mbembe (A), "Désordres, résistances et productivité" in *Politique Africaine* no 42, juin 1991.
- Mbembe (A), "Traditions de l'autoritarisme et Problèmes de gouvernement en Afrique" in *Afrique et Développement*, Vol XVII, n 1, 1992.
- Médard (J.F) (études réunies et présentées par), *Etats d'Afrique noire : Formation, mécanismes, Crise*, Paris, Karthala, 1991.
- Médard (J.F), "L'Etat patrimonialisé" in *Politique Africaine* n 39, Sept. 1990.
- Mouiche (I), a : "Ethnicité et pouvoir au Nord-Cameroun", CODESRIA, 8e Assemblée Générale, Dakar 26 Juin - 2 Juillet 1995.
- Mouiche (I), b : "Le royaume bamoun, les chefferies bamiléké et l'Etat au Cameroun", Papier présenté à la conférence sur "L'équilibre régional et l'intégration: l'expérience camerounaise", organisée par l'Afrika Studie Centrum, Leiden (The Netherlands), Yaoundé, 13-18 Octobre 1995.
- Ndi Mbarga (V) : *Ruptures et continuités au Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 1993.
- Nzongola-Ntalaja (G), "Les transitions démocratiques en Afrique" *Bulletin de l'AAPS*, septembre 1995.
- O'Donnell (G), Smitter (P), *Transitions from authoritarian rule: Tentative conclusions about uncertain democracies*, Baltimore, John Hopkins Press, 1987.
- Olukoshi O.Adebayo and Osita Agbu, "The deepening crisis of Nigerian federal-

- ism and the future of the Nation-State", CODESRIA, 8th General Assembly, Dakar, 26 June - 2 July 1995.
- Okwudiba Nnoli, "Ethnic conflicts and democratization in Africa", CODESRIA, 8th General Assembly, Dakar 26 June - 2 July 1996.
- Onana (R.M.), "De la libéralisation politique à l'émergence des conflits de la seconde génération en postcolonies: lumières et chemins de croix", CODESRIA, 8e Assemblée Générale, Dakar 26 Juin - 2 Juillet 1995.
- Pruvier (G), "Violence et histoire en Afrique" in *Politique Africaine* n 42, Juin 1991.
- Pye (L), "Political Science and the Crisis of Authoritarianism" in *American Political Science Review*, Vol. 84, n 1, March 1990.
- Rupnick (J) (Sous la direction de), *Le déchirement des nations*, Paris, Seuil, 1995.
- Schudson (M), "La culture et l'intégration des sociétés nationales" in *Revue Internationale des Sciences Sociales* n 139, Fév. 1994.
- Sharawy Helmy, "The Conflict between Islamic Fundamentalism and the National State in the Arab North Africa", CODESRIA, 8th General Assembly, Dakar 26 June - 2 July 1995.
- Simutanyi Neo ; "Political opposition and democracy in Zambia : Problems and prospects", CODESRIA, 8th General Assembly, Dakar 26 June - 2 July 1995.
- Sindjoun (Luc); "La Cour Suprême, la compétition électorale et la continuité politique au Cameroun : la construction de la démocratie passive" in *Afrique et Développement*, Vol XIX, n 2, 1994.
- Sindjoun (Luc); *Construction et déconstruction locales de l'ordre politique. La Socio-genèse de l'Etat*, Thèse de l'Etat en Science Politique, Université de Yaoundé II, 1994.
- Sindjoun (Luc); "Dynamiques de civilisation de l'Etat et de production du politique baroque en Afrique noire" in *Law and Politics in Africa, Asia and Latin America* n 2, 1994.
- Sindjoun (Luc), Owona Nguini (M.E), "Politisation du droit juridicisation de la politique : l'esprit socio-politique du droit de la transition démocratique au Cameroun". Colloque CEAN-CERDRADI, Bordeaux, 27-28 Oct. 1995.
- Tilly (Ch), "Prisonniers de l'Etat" in *Revue Internationale des Sciences Sociales* n 133, Août 1992.
- Touraine (A), "Le dur chemin de la démocratie" in *Le Courrier de l'UNESCO*, Juin 1990.
- Tshiyembe Mwayila, *l'Etat postcolonial, facteur d'insécurité en Afrique*, Paris, Présence Africaine, 1990.
- Warnier (J.P.), *L'esprit d'entreprise au Cameroun*, Paris, Karthala, 1993.